

Réunion de rentrée des Présidents

Vendredi 5 septembre 2025

Brezolles

• Remerciements au président (Laurent Mahler) et à la municipalité de Francourville pour leur accueil

• Documents transmis (convocation, Ping Dirigeants) par email : pensez bien à informer le Comité des nouveaux mails Président, Secrétaire et Trésorier!



Sommaire

- I. Saison 2025-2026 : principales évolutions de nos compétitions
- II. Actions prioritaires du Comité cette saison
- III. Intervention de nos techniciens
 - * notre CTD, Sébastien CENDRIER
 - * notre nouvel ATD, Fabrice GASPARD
- IV. Les formations proposées par le Comité



Sommaire

V. Rappels réglementaires

- · Affichages obligatoires dans les salles
- Contrôle d'honorabilité

VI. Tournoi national (03 et 04 janvier 2026) et rappel sur tombola

VII. Matériel : emprunts possibles

VIII. Questions diverses



1) Championnat « séniors » : (à partir de benjamin 1)

VENDREDI SOIR (épreuve coeff 1) Responsable : Florent ROBINET

- Plusieurs équipes repêchées en R3 ... et donc aussi en dptale
- 7 journées pour toutes les divisions (si poules complètes), de PR et D4.

 <u>Attention à la date limite d'engagement:</u> 12 septembre 2025

SAMEDI APRES-MIDI (épreuve coeff 0,75) Responsable : Julien LHERAULT

- 5 journées par phase = poules de 6 équipes si complètes
- Probable augmentation du nbre total d'équipes car jeunes vont s'y reporter
- Mise en place de titres en fin de phase retour

<u>Ici aussi, inscription jusqu'au 19 septembre 2025</u>



2) Championnat jeunes:

Seulement pour M9 et M11 (tableau unique).

Equipes de 2 joueurs : rencontre sur les 4 simples (jamais de double).

Plateau de 4 équipes = 3 rencontres dans l'après-midi.

4 dates sur la saison, avec montées et descentes à chaque tour



- 3) Coupe d'Eure et Loir : plus tôt dans la saison car en interphases (30 janv et 13 févr). Deux vendredis soir pour toutes les équipes.
- 4) Défi mixte à trois : création cette saison. Le vendredi soir, formule 3 contre 3 + 1 double. Rencontre en 2 heures environ. 3 journées par phase (poules de 4 équipes). Titres en fin de saison également.
- 5) Tournoi Dptal par équipes: remplace le tournoi FFTT-UFOLEP. Sera homologué donc comptera dans classement des licenciés dirigeant ou compétition.



6) Remontée sur SPID des résultats de certaines épreuves par équipes :

Parties remonteront ... mais pas les feuilles de rencontres.

Ce sera le cas de la coupe d'Eure et Loir et des interclubs, très chronophages à faire remonter.



7) Critérium fédéral:

Formule qui rencontre du succès, donc qui plaît ... mais des forfaits de plus en plus nombreux, notamment après publication des divisions.

Durcissement des règles relatives aux forfaits : un forfait annoncé avant la diffusion des listes provisoires (soit au moins 9 jours avant chaque tour) sera considéré comme excusé par défaut. Tout forfait annoncé après la diffusion des listes provisoires devra être suivi sous 48h d'un certificat médical pour être excusé.



- 8) Tournoi féminin : succès au très beau succès de l'an dernier, mise en place de 2 éditions (une par phase).
- 9) Tournoi Dptal individuel : remplace le tournoi FFTT-UFOLEP. Sera homologué donc comptera dans classement des licenciés dirigeant ou compétition.
- 10) Open Dptal Détection: un seul tour (11/11/25).
- 11) Tournoi Open Jeunes: 4 tours (5 saison dernière)



12) Tournoi Dptal de fin de saison : 2^e édition ... annoncée à l'avance, cette année !

13) Licenciés « loisir » : pas de suivi du nbre de participations sur nos tournois. Était prévu l'an dernier mais n'a pas été mis en place, faute de temps.



Remarques:

- 1) Pour certaines épreuves, lancement de toutes les finales en même temps (ex : Finales par Classement / Championnats d'Eure et Loir). Horaire de début de compétition ne sera donc calculé par les JA qu'après la clôture des inscriptions. Seul un horaire estimatif de début a donc été indiqué pour l'instant.
- 2) Sur les compétitions, et notamment en jeunes où il y a plusieurs tableaux à lancer à la même heure, nécessité de pointer au plus tard 15 min avant le lancement. Pointage dans la salle ou par téléphone (n° indiqués dans « Ping Dirigeants » et seront rappelés dans nos communications). Si un joueur ne se manifeste pas, il sera retiré des listes.

Objectifs:

- pouvoir commencer à l'heure = respect pour les joueurs ponctuels
- permettre aux JA de travailler dans de bonnes conditions



Remarques:

3) Pour plusieurs épreuves, le Comité fournira des balles 3 étoiles. Cette information figure alors sur la page de présentation des épreuves concernées.

Pour le CF, par contre : balles apportées par joueurs !

4) Inscriptions : sur de nombreuses épreuves, via espace MONCLUB sur SPID. Pas d'inscription par les joueurs eux-mêmes (sondage : 17 réponses ... 14 contre / 3 pour).

- 5) Niveau communication : mail forcément au Comité
- + si besoin, copie aux autres personnes indiquées (ex :
- <u>atd28sc@gmail.com</u> + <u>stephane.ollivier2@laposte.net</u>)



Tous les détails de nos épreuves : cf le Ping Dirigeants
Coefficient de chaque épreuve a été précisé cette saison

Les attributions dans les salles du département :

Travail sera réalisé mardi 09 septembre.

Le tableau sera transmis à tous les clubs ... avec si besoin un 2^e appel lancé si compétitions non-pourvues !!



1) Améliorer nos outils de communication pour mieux faire comprendre nos compétitions sportives

Documents ressources mis à disposition des clubs :

- Calendrier chronologique (2 pages)
- Calendrier synoptique (1 page)
- Description des compétitions (2 pages)
- Présentation dynamique : lien Genially

https://drive.google.com/drive/folders/1y9xzEBYBYSMsq M-7dCYyq8ZvUh7p1C6?usp=sharing



2) Recruter pour développer nos effectifs :

- Initiation scolaire (gratuité, 3 séances par école) ... débouchant sur plusieurs PPP de secteur ?
- Interventions en entreprise

3) Mener de actions envers des publics prioritaires :

- Handisport (réunion de travail à caler et relations à intensifier avec le Comité Dptal Handisport)
- Féminines (subvention FDVA / Référent féminin par club ?).

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1ldx6O28K8n1IPX5ac4AkJg2SU2ToKohwSK1FYZ-eKfl/edit?usp=sharing

• Jeunes de la détection : CPS hebdo le mercredi, stages de vacances



- 4) Développer des projets de développement durable : (Julien ?)
 - limiter les impressions + utiliser des feuilles de brouillon
 - covoiturer en mutualisant entre clubs: https://docs.google.com/spreadsheets/d/A9kn/Tjp/sfgt/ViGYz-4fzWa2yHXuudZkWsNU2bawpWgM/edit?usp=shad

Lien mis sur le Ping Dirigeants, pour chaque compétition Objectifs : DD + rompre l'isolement de certains joueurs ...

5) Proposer des pratiques innovantes :

- Initiation au Ping VR (si animation possible par un club qui maîtrise. Remerciements à Châteaudun pour l'an dernier).)
- Ping artistique : courtes séquences vidéo à transmettre au CD28
 - reproduction d'un point spectaculaire de Pro
 - enregistrement d'une coup technique spectaculaire (roulette ...)



6) <u>Détecter, mettre le pied à l'étrier et faire entrer en formation dans la filière fédérale</u>: à la technique (« Initiateur de club ») et à l'arbitrage (AR, JA1 ... et surtout JA2 et JA3 !!)

Accès aux documents de la CDA, pour tout le monde : https://drive.google.com/drive/folders/1-Rpg88E54CHlbT2cgwy4gppx08pN-mE?usp=sharing

+ rappel : prise en charge des frais des formations JA2 et JA3 pour les participants, par le Comité

7) Continuer à informer sur le Comité et chercher à recruter de nouveaux élus : plusieurs personnes seront invitées dans la saison pour participer à nos réunions

III. Intervention de nos techniciens

Remarque préalable de Stéphane :

Réponses concernant les demandes de séances en club ont été apportées. Reste le cas de Châteaudun le lundi soir : voir pour piste possible soulevée mercredi en réunion.

<u>Sébastien</u>, pour son intervention : cf <u>diaporama</u> Sébastien est désormais <u>Conseiller</u> Technique Dptal (CTD) ... mais son mail <u>atd28sc@gmail.com</u> reste inchangé

Fabrice, pour sa présentation Nouvel Animateur Technique Dptal (ATD)



IV. Les formations proposées par le Comité

Filière Arbitrage:

* Arbitre Régional (AR) : mardi 11 novembre 2025

* JA1 : dimanche 15 février 2026

Attention: lien avec les impositions de régionale et nationale (1 JA1 désigné par équipe inscrite, de Pro A à R3). A priori, tous nos clubs ont la ressource nécessaire ... mais pensez à tjs recruter (en cas d'arrêt ou de mutation d'un joueur qui était JA)

Vigilance pour certains JA1 qui sont entrés en années d'inactivité (au bout de 3 ans : perte complète de la formation).

Sinon, les clubs mentionnés s'exposeront à des pénalités financières (250 € par JA1 manquant ; JA1 actif ou en cours de formation).



IV. Les formations proposées par le Comité

Filière technique:

- * Initiateur de club :
 - 1^{er} jour, samedi 11 octobre 2025
 - mise en situation lors des ADD 1 (11/11/25)
 - 2^e jour, samedi 15 novembre 2025
- * Une session de formation par Sébastien, sur une thématique technique à définir. Pour bénévoles, notamment.

<u>Formation PSC (Premiers Secours Citoyen)</u>: si possible, une session (date à définir). Ouverte aux joueurs, parents et accompagnateurs. Nécessaire aux arbitres nouvellement formés.



- Affichages obligatoires dans les salles :
- 1) Infos relatives aux encadrants (carte Pro et diplôme en rapport avec la carte Pro). Pour Sébastien, docs ont été préparés (peuvent être récupérés par les clubs concernés). Pour Fabrice, cela ne saurait tarder.
- 2) Attestation du contrat d'assurance de l'association
- 3) Lutte contre les violences physiques ou psychologiques Affiche « Signal-sports » qui sera obligatoire à partir du 19/11/25. Le Comité a édité 32 affiches A3 : servez-vous !



Contrôle d'honorabilité

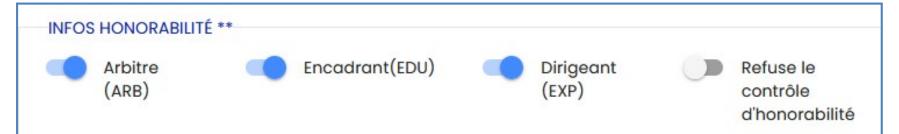
Le Ministère des Sports demande à ce que tous les encadrants (professionnels ... mais aussi bénévoles) soient soumis au contrôle d'honorabilité pour protéger les pratiquants, et notamment les mineurs, contre tout risque d'agression de violence.

Sur SPID, les dirigeants DOIVENT activer le contrôle d'honorabilité, en sélectionnant le profil ARBITRE ENCADRANT DIRIGEANT

(tous, pas seulement P, T, S)

En cas de refus du contrôle d'honorabilité, la personne ne sera pas autorisée à exercer ces fonctions. Il en va de votre responsabilité de dirigeant!!





La licence que la personne sollicite lui permet d'accéder aux fonctions d'encadrant et/ou arbitre et/ou dirigeant d'établissement d'activités physiques et sportives au seins des **articles L. 212-1 et L.** 322-1 du code du sport.

À ce titre, les éléments constitutifs de l'identité de la personne seront transmis par la fédération aux services de l'État afin qu'un contrôle automatisé de son honorabilité au seins de **l'article L. 212-9** du code du sport soit effectué.



La personne a été informé et a compris l'objet de ce contrôle **



Contrôle d'honorabilité

Des personnes ont reçu un mail du Comité au début de l'été car le fichier de la Fédération Française de Tennis de Table (FFTT) soumis au système de contrôle d'honorabilité n'a pas pu les identifier.

Causes possibles de ces erreurs :

Prénom mal orthographié (Jean Luc ... au lieu de Jean-Luc)

Nom de naissance / nom marital

Lieu précis de naissance (Chartres / Coudray) : dès que code postal n'est pas le même, alors non-reconnaissance

Corrections à apporter sur SPID. Le prochain contrôle du fichier de la FFTT est annoncé en septembre 2026.



VI. Tournoi national (03 et 04 janvier 2026) et rappel sur tombola

• 1^{er} tournoi national organisé par le Comité : 03 et 04 janvier 2026, Chartres (halle Jean Cochet et gymnase CRJS), 44 tables, 4500 € de dotations.

Probablement 400 joueurs attendus sur le WE.

Nous aurons besoin des clubs euréliens, notamment pour le bénévolat ... et pour jouer aussi, bien sûr!

• Suite de la tombola commencée en 22-23 : 4000 tickets, 26 maxi-lots, 1€ par ticket de 2€ est reversé au club vendeur. Il reste environ la moitié des tickets.



VII. Matériel : emprunts possibles

- → Du petit matériel (raquettes, kit complet...) pour des opérations ponctuelles telles que des portes-ouvertes.



VIII. Questions diverses

Rappel sur la nouvelle certification médicale :

- Joueur mineur et joueur majeur sénior : auto-questionnaire de santé suffit, tant qu'aucune réponse « oui » n'est cochée.
- Joueur vétéran: si 1ère licence prise en vétérans ou si joueur vient de changer de catégorie vétéran (donc nés en 1985, 1980, 1975, 1970 ...). Ici, il faut un nouveau certificat médical. Il pourra être réactivé jusqu'au prochain chgt de catégorie vétéran.

Tous les euréliens de la saison 2024-2025 ont reçu mail d'information, en début d'été.

Au passage, rappel de la nécessité de bien renseigner SPID (tél, mail), sinon ce genre de messages ne leur parvient pas ...



VIII. Questions diverses

Vos questions ou remarques ?



Merci de votre attention ... et bonne saison à toutes et à tous !